

LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE OU TRÈS DÉGRADÉ

COMMENT SAVOIR SI MON LOGEMENT EST EN MAUVAIS ÉTAT ?



Le principe

La CCVT propose un **accompagnement technique et financier** des propriétaires habitant un logement pouvant être considéré comme **indigne** (selon critères de l'Agence Régionale de la Santé ou sous procédure de mise en sécurité).

Pour qui ?

Tout **propriétaire de logement** (appartement ou maison individuelle) **modeste** situé sur l'une des 12 communes des Vallées de Thônes*.

Quels travaux ?

Tous **types de travaux** permettant de remettre en état le logement.

Les aides aux travaux

Les **conseils et l'accompagnement** sont **gratuits**. Les **aides aux travaux** peuvent aller jusqu'à 10 000€ pour la CCVT et **jusqu'à 69 000€** avec les aides de l'État et du Département de la Haute-Savoie (selon vos revenus).

UN ACCOMPAGNEMENT GRATUIT POUR VOUS GUIDER DANS VOTRE PROJET

POUR TOUS

ÉTAPE 1

Informations personnalisées sur les travaux et les aides financières mobilisables.

ÉTAPE 2

Si le projet le nécessite, rencontre avec un conseiller et/ou visite gratuite du logement ou de l'immeuble par un technicien.

ÉTAPE 3

Aide à la définition du programme de travaux et du plan de financement optimisé.

ÉTAPE 4

Constitution et dépôt des dossiers administratifs et des demandes de subventions en lien avec les partenaires de l'opération jusqu'au solde du dossier.

SI ÉLIGIBLE

UN NUMÉRO
UNIQUE POUR
L'AMÉLIORATION
DE L'HABITAT
04 56 19 19 19

 **Asder**

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
HAUTE-SAVOIE